



Envoi par courriel

Québec, le 31 mai 2016

Madame Anna Polito
Service aménagement urbain et ingénierie
Ville de Dollard-Des Ormeaux
12001, boulevard De Salaberry
Dollard-Des Ormeaux (Québec) G9H 2A7

Objet: Projet de construction du poste Saint-Jean à 315-25 kV et d'une ligne
d'alimentation à 315 kV à Dollard-Des Ormeaux
Questions complémentaires du 31 mai 2016 (DQ4, n^{os}1 à 3)

Madame,

À la suite de la deuxième partie de l'audience publique, la commission vous soumet les questions suivantes et pour lesquelles les réponses sont attendues d'ici le 2 juin prochain compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour la réalisation de ses travaux.

Question 1

La ville de Dollard-Des Ormeaux prend-t-elle part à l'évaluation de la conformité du projet au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal ? Si oui, de quelle manière.

Question 2

Dans votre mémoire, vous mentionnez : « Nous réitérons, le projet du poste Saint-Jean ne semble pas respecter en tous points la réglementation municipale de la Ville de Dollard-des-Ormeaux ainsi que les orientations, les objectifs et les dispositions du document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal » (DM6, p. 8 de 12).

- a) Le projet est-il soumis à conformité aux règlements municipaux de la ville de Dollard-Des Ormeaux ?
- b) Veuillez préciser quels sont les règlements municipaux de la ville de Dollard-Des Ormeaux que le projet ne respecterait pas.

...2

Question 3

Vous mentionnez dans votre mémoire : « De façon générale, la perte de valeur attribuable aux propriétés longeant une ligne électrique de haute tension se limite à +/- 7 % » (DM6, page 11 de 12). À quelle source faites-vous référence pour affirmer ce pourcentage ?

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Original signé

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c.: M. Jack Benzaquen, Directeur général